Infor LN 10.5 - Guide de l'utilisateur Conformité de commerce international

© Copyright 2017 Infor

Tous droits réservés. Les marques, dessins et modèles ci- joints sont des marques et/ou des marques déposées de Infor et/ou ses associés et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques listées ci-jointes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Notifications importantes

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et la propriété de Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive de Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts (de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (“Objectif”).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes. Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut pas être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance de marques

Tous les autres noms de société, produit ou service référencés sont des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations sur la publication

Code du document	comgtcug (Ugtcug)
Release	10.5 (10.5)
Publié le	20 décembre 2017

Table des matières

A propos de ce document

Chapitre 1 Introduction....7

Conformité de commerce international....7

Chapitre 2 Processus de CRCI....9

Conformité aux règles commerciales internationales des commandes clients....9

Lignes de commande client....9

Composants....10

Contrôle de conformité à l'export....10

Conformité de commerce international pour les commandes fournisseurs....11

Lignes de commande fournisseur....12

Composants....12

Contrôle de conformité d'importation....13

Chapitre 3 Vérification de conformité....15

Contrôle de conformité à l'export....15

Contrôle interne de conformité à l'export....16

Contrôle interne de conformité à l'export....16

Résultats du contrôle de conformité....16

Approbation des résultats du contrôle de conformité....17

Annulation ou suppression des résultats du contrôle de conformité....18

Contrôle de conformité d'importation....19

Vérification de conformité d'importation interne....19

Vérification de conformité d'importation interne....19

Chapitre 4 Licences CRCI....21

Présentation des licences d'exportation....21

Vérification des licences d'exportation....23

Consommations de licence d'exportation....25

Suppression des licences de conformité à l'export....25

Licences d'importation - Vue générale.....26
Vérification des licences d'importation.....28
Consommations de licence d'importation.....30
Suppression des licences de conformité d'importation.....30

A propos de ce document

Ce guide décrit la fonctionnalité de conformité aux règles commerciales internationales qui peut être utilisée pour effectuer un contrôle sur des articles spécifiques pour voir s'ils peuvent être exportés dans un pays particulier ou « depuis ou vers » un tiers particulier.

Objectifs

Les objectifs de ce guide consistent à décrire la fonctionnalité de conformité de commerce international qui est utilisée pour effectuer un contrôle sur des articles spécifiques pour voir s'ils peuvent être exportés dans un pays particulier ou depuis ou vers un tiers particulier.

Audience cible

Ce guide est destiné aux personnes qui souhaitent connaître la fonctionnalité Conformité de commerce international.

Prérequis

Vous comprendrez plus facilement ce guide si vous avez une connaissance des processus métier impliqués dans la CRCI et des connaissances générales sur la fonctionnalité de Infor LN. En outre, des formations sur Données communes sont également proposées.

Sommaire du document

Ce tableau présente les chapitres de ce guide :

Chapitre 1	Introduction
Chapitre 2	Processus de CRCI
Chapitre 3	Vérification de conformité
Chapitre 4	Licences CRCI

Comment lire ce document

Ce document a été assemblé à partir des rubriques de l'aide en ligne. Par conséquent, les références aux autres sections du manuel sont présentées tel qu'indiqué dans cet exemple :

Reportez-vous à la table des matières pour trouver la section référencée.

Les termes soulignés sont des liens vers une définition de glossaire. Lorsque vous consultez ce document en ligne et que vous cliquez sur un texte souligné, vous accédez directement à sa définition dans le glossaire, à la fin du document. Les références non soulignées ne représentent pas un lien vers un glossaire ou tout autre élément.

Commentaires ?

Cette documentation fait l'objet de révisions et d'améliorations constantes. Vos remarques/demandes d'informations sur ce document sont bienvenues. Veuillez envoyer vos commentaires à l'adresse email documentation@infor.com .

Référencez le numéro et le titre du document dans votre email. L'efficacité de nos rétroactions dépend de la spécificité de vos informations.

Contacter Infor

Si vous avez des questions sur les produits d'Infor, consultez le portail de support Infor Xtreme à www.infor.com/inforxtreme .

Si ce document est mis à jour après la sortie du produit, la nouvelle version sera publiée sur ce site web. Il est recommandé de vérifier périodiquement si la documentation a été mise à jour en consultant ce site web.

N'hésitez pas à contacter documentation@infor.com pour tout commentaire sur la documentation d'Infor.

Chapitre 1
Introduction

1

La fonctionnalité de conformité de commerce international peut être utilisée pour effectuer un contrôle sur des articles spécifiques pour voir s'ils peuvent être exportés dans un pays particulier ou depuis ou vers un tiers particulier.

Cette fonctionnalité est utilisée pour :

- Exécuter des contrôles internes ou externes, ou les deux. Les contrôles internes sont exécutés dans Infor LN et les contrôles externes à l'aide d'une application externe.
- Créer et gérer des licences d'exportation. Ces informations sont utilisées lors du contrôle de conformité interne.

Conformité de commerce international

La fonctionnalité de conformité aux règles commerciales internationales peut être utilisée pour effectuer un contrôle sur des articles spécifiques pour voir s'ils peuvent être exportés dans un pays particulier ou « depuis ou vers » un tiers particulier.

Cette fonctionnalité est utilisée pour :

- Exécuter des contrôles internes ou externes, ou les deux. Les contrôles internes sont exécutés dans Infor LN et les contrôles externes à l'aide d'une application externe.
- Créer et gérer des licences d'exportation. Ces informations sont utilisées lors du contrôle de conformité interne.

Pour le contrôle externe, les données de conformité à l'export et l'import sont spécifiées pour chaque article. Ces données peuvent être envoyées à une application externe et utilisées comme entrée pour le contrôle de conformité. Si le contrôle échoue, l'exportation ou l'importation des marchandises est bloquée. Cependant, un utilisateur autorisé peut remplacer les échecs du contrôle de conformité des documents et le blocage de l'exportation ou l'importation peut être annulé.

Pour mettre en œuvre la fonctionnalité :

- La case **Conformité de commerce international** doit être cochée dans l'onglet **Concepts (logistique)** de la session Composants logiciel implémentés (tccom0100s000).

- Dans la session **Conformité d'exportation**, cochez la case Paramètres de conformité de commerce international (tcgtc0100m000).
- Dans la session **Selon conform. de règles commerc.**, cochez la case Articles (tcibd0501m000).

Des données de conformité aux règles commerciales internationales peuvent être spécifiées au niveau du document d'exportation. Ces informations peuvent être imprimées sur les rapports d'exportation.

Chapitre 2
Processus de CRCI

2

Conformité aux règles commerciales internationales des commandes clients

Si la case **Conformité de commerce international** est cochée dans la session Composants logiciel implémentés (tccom0100s000) et la case **Conformité d'exportation** est cochée dans la session Paramètres de conformité de commerce international (tcgtc0100m000), vous pouvez configurer les informations d'un article pour lequel la conformité à l'export s'applique.

Si un article est soumis à la conformité aux règles commerciales internationales, des contrôles internes sont exécutés pour s'assurer que les informations de conformité à l'export sont valables et les licences nécessaires disponibles. Ceci est effectué lors de la saisie de la ligne de commande client, l'activation de livrable de contrat, le blocage de l'expédition ou la confirmation.

Après le contrôle de conformité à l'export d'une ligne de commande client, les données de réussite et d'échec sont enregistrées. Si le contrôle de conformité à l'export échoue, la ligne de commande client est bloquée.

Pour permettre l'exclusion des documents à partir des contrôles de conformité à l'export, vous pouvez indiquer des exceptions de document. Par exemple, les exceptions peuvent être spécifiées par le tiers, le pays et le type de document.

Lignes de commande client

Lorsqu'une ligne de commande client est spécifiée dans la session Commande client - Lignes (tdsls4100m900), recherche un accord de prix de matières valide.

- La case **Vérification interne** est sélectionnée sur l'onglet **Conformité d'exportation** de la session Paramètres de conformité de commerce international (tcgtc0100m000)
- Le type d'ordre n'est pas utilisé pour le retour en stock, la facturation rétroactive ou la facturation de consignation
- Le magasin est spécifié
- La quantité commandée ou la commande est supérieure à zéro

- La case **Selon conform. de règles commerc.** est cochée pour l'article dans la session Articles (tcibd0501m000).
- Le pays de l'adresse de livraison diffère du pays de l'adresse d'expédition

Si ces conditions sont remplies, et aucune exception ne se trouve dans la session Exceptions document d'export (tcgtc0130m000), un contrôle de conformité interne est exécuté pour la ligne de commande client. Pour ce contrôle interne, l'application vérifie si une licence d'exportation est disponible et elle la valide dans la session Licences d'exportation (tcgtc0120m000). Elle vérifie aussi si des données de conformité d'exportation sont disponibles pour la combinaison article - expédition, dans la session Données de conformité d'exportation article (tcgtc0110m000).

Si la case **Limitation quantitative** ou **Limitation de valeur** est cochée dans la session Licences d'exportation (tcgtc0120m000) pour la licence d'exportation, les limites de quantité ou de valeur sont vérifiées. La quantité commandée des lignes de commandes client dans l'unité de stock et le montant net de la ligne de commande dans la devise de la commande sont utilisés à cet effet. Pendant la confirmation de l'expédition, les consommations de licence d'exportation sont journalisées dans la session Consommations de licences d'export (tcgtc1520m000).

Remarque

Si la conformité aux règles commerciales internationales s'applique à la ligne de commande client, la case **Selon conform. de règles commerc.** est cochée pour cette ligne.

Composants

Si le champ **Gestion des composants** est **Nomenclature de vente** ou **Lignes de composants** dans la session Lignes de commande client (tdsls4101m000), les composants sont liés à la ligne de commande client. Les contrôles de conformité d'exportation sont exécutés seulement pour les composants expédiés, et non pour l'article principal. Les résultats du contrôle de conformité sont donc automatiquement enregistrés par la ligne de composant.

Ces lignes sont bloquées si un composant échoue au contrôle de conformité :

- **Nomenclature de vente**
  La ligne de commande est bloquée. Plusieurs composants peuvent échouer au contrôle, mais un seul enregistrement de blocage de ligne de commande client est généré dans la session Lignes de commande client bloquées (tdsls4520m000). La ligne de commande est débloquée avant la suppression de tous les résultats d'échec des lignes de composants.
- **Lignes de composants**
  A la place de la ligne de commande, la ligne du composant de la commande est bloquée dans la session Composants de ligne de commande client (tdsls4163m000).

Contrôle de conformité à l'export

Le contrôle de conformité peut entraîner un succès ou un échec, que vous pouvez voir dans la session Résultats de vérification de conformité document (tcgtc1510m000).

En cas de réussite, la ligne de commande client (composant) est enregistrée et la procédure de commande commence. Le résultat du contrôle de conformité est automatiquement approuvé.

En cas d'échec, la ligne est enregistrée et bloquée. La case de la session **Bloqué** est donc cochée pour la ligne et la ligne est affichée dans la session **Motif du blocage**, le **Motif du blocage** extrait du champ **Motif blocage prédéf.- vérif. conformité d'export.** dans la session Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400).

Vous ne pouvez pas utiliser la session Lignes de commande client bloquées (tdsls4520m000) pour transférer des lignes si la catégorie du motif de blocage est **Vérification de conformité**. Pour débloquer la ligne, vous devez mettre à jour les données requises et refaire le contrôle de conformité à l'export, ou une personne autorisée peut modifier manuellement le blocage de l'exportation dans les sessions Résultats de vérification de conformité document (tcgtc1510m000) ou Console de modif. résultats de vérification de conformité (tcgtc1610m100).

Remarque

Dans le menu Vues, Actions ou Références de la session de diverses commandes, vous pouvez utiliser ces commandes :

- **Infos de conformité d'exportation**, pour afficher et gérer les informations de commerce international du document de vente dans la session Informations de conformité document de commerce international (tcgtc1100m000)
- **Vérifier la conformité d'exportation**, pour forcer l'exécution du contrôle de conformité à l'export

Conformité de commerce international pour les commandes fournisseurs

Si la case **Conformité de commerce international** est cochée dans la session Composants logiciel implémentés (tccom0100s000) et la case **Conformité d'importation** est cochée dans la session Paramètres de conformité de commerce international (tcgtc0100m000), vous pouvez configurer les informations d'un article pour lequel la conformité d'importation s'applique.

Si un article est soumis à la conformité de commerce international, des contrôles internes sont exécutés pour s'assurer que les informations de conformité d'importation sont valables et les licences nécessaires disponibles. Cette vérification est effectuée lors de la saisie de la ligne de commande fournisseur, la programmation de la ligne avis d'expédition et la confirmation de la ligne réception.

Après le contrôle de conformité à l'importation d'une ligne de commande fournisseur, les données concernant sa réussite ou son échec sont enregistrées. Si le contrôle de conformité d'importation échoue, la ligne de commande fournisseur est bloquée.

Pour permettre l'exclusion des documents à partir des contrôles de conformité à l'importation, vous pouvez indiquer des exceptions de document. Par exemple, les exceptions peuvent être spécifiées par le tiers, le pays et le type de document.

Lignes de commande fournisseur

Lorsqu'une ligne de commande fournisseur est spécifiée dans la session Commande fournisseur - Lignes (tdpur4100m900), un contrôle de conformité d'importation est exécuté si les conditions suivantes sont remplies :

- La case **Vérification interne** est sélectionnée sur l'onglet **Conformité d'importation** de la session Paramètres de conformité de commerce international (tcgtc0100m000)
- Le type d'ordre n'est pas utilisé pour les retours en stock, les retours de rebut ou le paiement de consignation
- Le magasin est spécifié
- La quantité commandée ou la commande est supérieure à zéro
- La case **Selon conform. de règles commerc.** est cochée pour l'article dans la session Articles (tcibd0501m000)
- Le pays de l'adresse d'expédition diffère du pays de l'adresse de réception

Si ces conditions sont remplies, et qu'aucune exception ne se trouve dans la session Exceptions document d'importation (tcgtc0130m100), un contrôle de conformité interne est exécuté pour la ligne de commande fournisseur. Pour la vérification interne, Infor LN vérifie si une licence d'importation valide est disponible dans la session Licences d'importation (tcgtc0120m100). La disponibilité et la validité des données de conformité d'importation pour la combinaison article et pays expéditeur dans la session Données de conformité d'importation article (tcgtc0110m100) est également vérifiée.

Si la case **Limitation quantitative** ou **Limitation de valeur** est cochée dans la session Licences d'importation (tcgtc0120m100) pour la licence d'importation, les limites de quantité ou de valeur sont vérifiées. Ce sont la quantité de la ligne de commande fournisseur commandée dans l'unité de stock et le montant net de la ligne de commande dans la devise de la commande qui sont utilisés pour ces vérifications. Pendant la confirmation de la réception, les consommations de licence d'importation sont journalisées dans la session Consommations de licence d'importation (tcgtc1520m100).

Remarque

Si la conformité de commerce international s'applique à l'article concerné par la ligne de commande fournisseur, la case **Selon conform. de règles commerc.** est sélectionnée pour la ligne.

Composants

Si le champ **Gestion des stocks** a la valeur **Par composant** dans la session Lignes de commande fournisseur (tdpur4101m000), les composants sont liés à la ligne de commande fournisseur. La vérification de conformité d'importation est effectuée uniquement pour les composants qui sont reçus, et non pour l'article principal. Les résultats du contrôle de conformité sont donc automatiquement enregistrés par la ligne de composant.

Si un composant échoue à la vérification de conformité, la ligne de commande est bloquée. Plusieurs composants peuvent échouer au contrôle, mais un seul enregistrement de blocage de ligne de commande fournisseur est généré dans la session Blocages de (ligne) commande fournisseur (tdpur4120m000). La ligne de commande est débloquée avant la suppression de tous les résultats d'échec des lignes de composants.

Contrôle de conformité d'importation

Le contrôle de conformité d'importation peut entraîner un succès ou un échec, que vous pouvez voir dans la session Résultats de vérification de conformité document (tcgtc1510m000).

Si la vérification est réussie, la ligne de commande fournisseur (composant) est enregistrée et la procédure de commande peut commencer. Le résultat du contrôle de conformité est automatiquement approuvé.

En cas d'échec, la ligne est enregistrée et bloquée. Par conséquent, la case **Bloqué** est cochée pour la ligne. Les données de ligne sont affichées dans la session Blocages de (ligne) commande fournisseur (tdpur4120m000) et la valeur du champ **Motif du blocage** est extraite du champ **Motif du blocage de conformité d'importation** dans la session Paramètres des commandes fournisseurs (tdpur0100m400). Pour débloquer la ligne, vous devez mettre à jour les données requises et réeffectuer le contrôle de conformité à l'exportation, ou une personne autorisée peut modifier manuellement le blocage de l'exportation dans la session Résultats de vérification de conformité document (tcgtc1510m000) ou Console de modif. résultats de vérification de conformité (tcgtc1610m100).

Remarque

Dans le menu Vues, Actions ou Références de plusieurs sessions Achat, vous pouvez utiliser l'option **Vérifier conformité d'importation** pour forcer l'exécution de la vérification de conformité d'importation.

Chapitre 3
Vérification de conformité

3

Contrôle de conformité à l'export

Les contrôles de conformité à l'export sont exécutés uniquement pour des scénarios d'exportation, à savoir lorsque le pays destinataire est différent du pays expéditeur indiqué pour l'expédition dans Magasin.

Les contrôles de conformité à l'export s'appliquent aux documents suivants :

- Lignes de commande client (préalable à l'expédition), consultez *Conformité aux règles commerciales internationales des commandes clients (p. 9)*.
- Livrables de contrat (préalable à l'expédition), consultez Vérification de Conformité d'exportation pour Livrables de contrat.
- Lignes d'expédition de magasin (expédition réelle)

Exceptions pour les contrôles de conformité à l'export

Les contrôles de conformité à l'export ne s'appliquent pas à :

- Les lignes de retour de commande client et les commandes clients avec facturation de la consignation.
- Expéditions non liées aux Magasin (par exemple, les articles de coût ou la livraison directe).

Pour les expéditions de magasin, les contrôles de conformité ne s'appliquent qu'aux ordres avec les origines suivantes :

- Commande client (transfert)
- Programme client (transfert)
- Vente manuelle
- Livrable de contrat
- Ordre de service (transfert)
- Ordre de service manuel
- Ordre de maintenance externe
- Maintenance sur art. client manuelle
- Projet (transfert)
- Projet manuel

- Transférer
- Transfert manuel

Le schéma décrit la relation entre conformité de commerce international et documents d'export (documents de vente) :

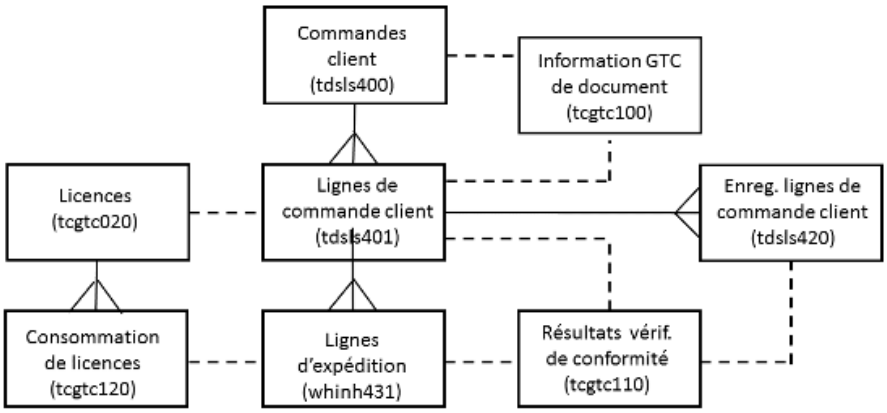

Contrôle interne de conformité à l'export

Contrôle interne de conformité à l'export

Les contrôles de conformité à l'export internes sont exécutés uniquement pour des scénarios d'exportation, à savoir lorsque le pays destinataire est différent du pays expéditeur indiqué pour l'expédition dans Magasin. Ceci est effectué sur la base des licences et de la configuration des exceptions dans Infor LN.

Le contrôle interne de conformité à l'exportation est actif seulement si la case **Conformité d'exportation** de l'onglet **Général** et la case **Vérification interne** de l'onglet **Conformité d'exportation** de la session Paramètres de conformité de commerce international (tcgtc0100m000) sont cochées. Vous devez également spécifier les informations requises dans les champs **Groupe de séries pour licences** et **Numéro de série pour licences**.

Résultats du contrôle de conformité

Lorsqu'un contrôle de conformité interne ou externe est exécuté, un enregistrement des résultats de ce contrôle est effectué, pour les contrôles des documents de conformité, dans la session Résultats de vérification de conformité document (tcgtc1510m000).

Si la case **Journal d'historique** dans la session Paramètres de conformité de commerce international (tcgtc0100m000) est cochée, un historique est enregistré dans la session Historique de résultats de vérification de conformité document (tcgtc1560m000).

Remarque

- Les résultats du contrôle de conformité ne peuvent être spécifiés, gérés ou supprimés manuellement. Des données supplémentaires pour ces résultats peuvent être ajoutées à l'aide des remarques liées à ceux-ci.
- Si un contrôle de conformité (interne ou externe) échoue, la procédure du document ne peut pas se poursuivre. Pour les lignes de commandes clients et les lignes de commandes forunisseur, la ligne de commande est bloquée après l'échec du contrôle de conformité. Et, la confirmation des expéditions et réceptions est impossible. Lorsque le contrôle de conformité est réussi, la procédure de ligne de commande peut se poursuivre, et l'expédition ou la réception peut être confirmée.

Approbation des résultats du contrôle de conformité

Le traitement réussi de la vérification de conformité pour les lignes d'expédition entraîne la création d'une ligne d'expédition confirmée. Toutefois, l'utilisateur peut contrôler la confirmation des lignes d'expédition dans le champ **Approbation résultat de vérific. conformité** de la session Paramètres de conformité de commerce international (tcgtc0100m000). La valeur du champ **Approbation résultat de vérific. conformité**:

- Avec la valeur **Oui**, Infor LN ne confirme pas les lignes d'expédition, même après un contrôle de conformité réussi. Vous devez approuver manuellement les lignes dans la session Résultats de vérification de conformité document (tcgtc1510m000).
  - S'il est défini sur la valeur **Oui** et qu'une exception existe, le contrôle doit être approuvé manuellement.
  -
- Si la valeur est **Non**, Infor LN approuve le traitement du contrôle de conformité.
- Si la valeur est **Via exceptions**, une recherche est effectuée pour trouver une exception valide dans la session Exceptions document d'export (tcgtc0130m000). Si aucune exception n'est disponible, Infor LN approuve le contrôle de conformité réussi.

Remarque

Pour approuver les résultats du contrôle de conformité de l'expédition réussi, vous pouvez également mettre en place un workflow.

Annulation ou suppression des résultats du contrôle de conformité

Les utilisateurs autorisés peuvent annuler un échec du contrôle de conformité. Lorsque le contrôle de conformité échoue, l'utilisateur peut encore vérifier une ligne d'expédition ou transférer une ligne de commande bloquée en annulant l'échec du contrôle de conformité.

Pour annuler le résultat d'un contrôle de conformité :

- Sélectionnez un enregistrement des résultats d'échec, puis cliquez sur **Remplacement des résultats de vérification de conformité document** dans la session Résultats de vérification de conformité document (tcgtc1510m400).
- Le code Motif d'annulation doit être spécifié.
- Les détails de l'utilisateur qui annule l'échec du contrôle sont enregistrés.

Remarque

- L'utilisateur ne peut pas annuler les échecs des contrôles de conformité liés aux lignes d'expédition.
- Les utilisateurs autorisés peuvent également supprimer une annulation de l'échec d'un contrôle, à l'aide de l'option **Annulation de remplac. résultats de vérification de conformité doc.**. Les données de remplacement sont supprimées du résultat du contrôle de conformité et le statut du document est rétabli.

Toutes les modifications, y compris les données de remplacement, apportées aux résultats du contrôle de conformité sont enregistrées dans la session Historique de résultats de vérification de conformité document (tcgtc1560m000).

Suppression des résultats du contrôle de conformité

Vous pouvez supprimer les résultats du contrôle de conformité dans la session Suppression des résultats de vérification de conformité doc. (tcgtc1210m000). Vous pouvez supprimer les données en fonction d'une **Plage de sélection** ou utiliser le champ **Jusqu'au** dans la zone de groupe **Paramètres** pour supprimer des données jusqu'à une date particulière. L'historique de licence peut être supprimé dans la session Suppression d'historique de licence d'export (tcgtc0270m000).

Remarque

Vous ne pouvez pas supprimer les résultats du contrôle de conformité qui ne sont pas approuvés.

Contrôle de conformité d'importation

Les contrôles de conformité à l'importation sont exécutés uniquement pour des scénarios d'importation, à savoir lorsque le pays destinataire est différent du pays expéditeur, tel qu'indiqué pour la réception dans Magasin.

La Simulation de vérification de conformité d'importation (tcgtc1200m100) peut être utilisée pour mettre à jour le contrôle de conformité d'importation sans activités planifiées réelles. La case est basée sur les valeurs spécifiées et l'utilisateur peut effectuer les vérifications de conformité internes.

Les vérifications de conformité à l'importation s'appliquent aux documents suivants :

- Lignes de commande fournisseur (avt réception)
- Lignes de réception magasin (réception réelle)
- Avis d'expédition anticipés, le cas échéant (un avis d'expédition anticipé est reçu avant qu'une expédition soit traitée et que le contrôle de conformité soit exécuté pour l'enregistrement).

Exceptions des contrôles de conformité à l'importation :

Les contrôles de conformité à l'export ne s'appliquent pas à :

- Lignes d'ordre de retour fournisseur et commandes fournisseurs du règlement des consommations du stock de consignation
- Réceptions non liées aux Magasin (par exemple, les articles de coût ou la livraison directe).
- Réceptions de retour de vente.

Pour les réceptions magasin, les contrôles de conformité s'appliquent à toutes les origines.

Vérification de conformité d'importation interne

Vérification de conformité d'importation interne

Les vérifications d'importation interne sont exécutées uniquement pour les scénarios d'importation, qui sont basés sur les licences et la configuration des exceptions dans Infor LN.

Le contrôle interne de conformité d'importation est actif seulement si la case **Conformité d'importation** de l'onglet **Général** et la case **Vérification interne** de l'onglet **Conformité d'importation** de la session Paramètres de conformité de commerce international (tcgtc0100m000) sont cochées. Vous devez également spécifier les informations requises dans les champs **Groupe de séries pour licences** et **Numéro de série pour licences**.

La série de Licences est utilisée pour créer de nouveaux numéros de licences d'importation pour enregistrer une licence distincte pour un article spécifique et d'autres attributs.

Chapitre 4
Licences CRCI

4

Présentation des licences d'exportation

Les licences d'exportation contiennent des informations telles que le type de licence, le numéro de licence, le code Examen et les limites de quantité ou de valeur (le cas échéant). Vous pouvez utiliser la session Licences d'exportation (tcgtc0120m000) pour créer et gérer les données de licence d'exportation. Les licences d'exportation peuvent être définies à divers niveaux dans la session Licence d'exportation (tcgtc0620m200):

- Provisoire
- Groupe de pays
- Pays
- Groupe de tiers
- Tiers acheteur
- Tiers destinataire
- Origine du document
- Société de document
- Document
- Article

Recherche les règles de logique ou de priorité des licences

Infor LN utilise le mécanisme de recherche suivant pour une licence valide applicable au document :

- Licence pour laquelle au moins l'un de ces champs est spécifié : **Adresse destinataire**, **Pays**, **Tiers acheteur** et **Article**.
- Un document contenant les données Origine du document et Société du document est spécifié. Les données ne peuvent être spécifiées qu'en combinaison dans le champ **Document**.
- Seul le document est spécifié et la licence d'exportation associée se voit affecter la priorité la plus élevée.

Priorité de recherche

Les règles de priorité de recherche sont basées sur les informations spécifiées dans les champs suivants :

Adresse du destinataire	Tiers acheteur	Tiers destinataire
Adresse du destinataire	Tiers destinataire	
Adresse du destinataire	Tiers acheteur	
Adresse du destinataire		
Pays	Tiers acheteur	Tiers destinataire
Pays	Tiers destinataire	
Pays	Tiers acheteur	
Groupe de pays	Tiers acheteur	Tiers destinataire
Groupe de pays	Tiers destinataire	
Groupe de pays	Tiers acheteur	
Tiers acheteur	Tiers destinataire	
Tiers destinataire		
Tiers acheteur		
Pays	Groupe de tiers	
Groupe de pays	Groupe de tiers	
Groupe de tiers		
Pays		
Groupe de pays		

Priorité de recherche en fonction de Tiers, Adresse et Pays

- Lorsqu'un ensemble de pays ou de tiers est spécifié, tous les ensembles pour lesquels le pays ou le tiers sont spécifiés vont être vérifiés. Un pays et un tiers peuvent être liés à plusieurs ensembles de pays et de tiers, respectivement.

- Lorsque le tiers acheteur diffère du tiers destinataire, les deux tiers peuvent être liés à différents ensembles de tiers. Ce sont le ou les premiers ensembles de tiers du tiers destinataire qui sont recherchés, puis le ou les ensembles de tiers du tiers acheteur. Ainsi l'ensemble de tiers destinataires a une plus grande priorité que l'ensemble de tiers acheteurs. La même chose est valide pour le tiers vendeur et le tiers expéditeur.

Remarque

- Des informations supplémentaires sur les licences ou des modifications de licence peuvent être spécifiées en utilisant l'option **Remarques** dans la session Licences d'exportation (tcgtc0120m000), liées à la licence d'exportation.
- Il est possible d'exclure des documents des contrôles de conformité ; par exemple, un pays ou un tiers particulier.

Vérification des licences d'exportation

Infor LN exécute une vérification générale de la licence d'exportation pour un document. Un mécanisme de recherche spécifique est utilisé pour identifier les licences d'exportation liées à un document.

Si les exceptions du document ne sont pas spécifiées dans la session Exceptions document d'export (tcgtc0130m000), la recherche se base sur **Type du document**, **Pays**, **Tiers acheteur**, **Tiers destinataire**, **Type de commande client** et la date de la recherche :

- Pour le pays, c'est la valeur spécifiée dans l'adresse du destinataire qui est prise en compte.
- Pour les lignes d'ordre, c'est la date de livraison planifiée qui est prise en compte comme date de recherche.
- Pour les lignes d'expédition, c'est la date actuelle qui est utilisée comme date de recherche.

Remarque

- Lorsqu'une exception d'exportation existe, aucune recherche de licence d'exportation n'est exécutée, non plus qu'aucun contrôle interne.
- Lorsqu'aucune licence n'est trouvée, aucun contrôle interne ne peut être effectué car aucune donnée valide n'est disponible. Un échec du contrôle de conformité est enregistré dans la session Résultats de vérification de conformité document (tcgtc1510m000), avec un code Motif d'échec.

Types de contrôles

Si une licence d'exportation est trouvée, deux types de contrôles sont exécutés :

Contrôle de la quantité :

- Pour une ligne de commande client, la quantité commandée convertie en unité de stock est utilisée.

- Pour une ligne d'expédition, la quantité à expédier (dans l'unité de stock) est utilisée.

Contrôle de la valeur

- Pour une ligne de commande client, c'est la formule de calcul (montant net de la ligne de commande - montant de la remise sur la commande - montant de la commande clients) qui est utilisée.
- Pour une ligne d'expédition, la valeur est égale à la valeur de la quantité à expédier. Cette valeur est basée sur le prix commercial de la commande client, la ligne de livraison prévue, ou les deux. Le prix correct de la matière est également spécifié sur la ligne d'expédition.
- Les montants sont convertis dans la devise de licence à l'aide des taux de change internes.
- Pour les lignes d'expédition avec une origine autre que celle de la commande client ou du programme de vente, la valeur de la quantité à expédier doit être déterminée en fonction du prix commercial du produit. Sinon, la valeur douanière peut être utilisée, le cas échéant.
- Lorsque la case **Quantité limitée** est cochée dans la session Licences d'exportation (tcgtc0120m000), un contrôle est exécuté pour vérifier si la valeur de la ligne d'expédition basée sur le champ **Valeur limitée de ligne d'expédition** peut être expédiée. Cependant, pour ce contrôle, la valeur de la ligne d'expédition doit être déterminée.

Remarque

Si la valeur de la ligne d'expédition est supérieure à la **Valeur limitée de ligne d'expédition** de la licence, le contrôle de conformité échoue. Un échec du contrôle de conformité est enregistré et le **Code Motif d'échec** a la valeur **Problème opérationnelle** dans la session Résultats de vérification de conformité document (tcgtc1610m000).

Echec du contrôle de conformité

L'échec de contrôle de la conformité est enregistré si les informations appropriées ne sont pas spécifiées :

- Si la valeur du champ **N° licence** n'est pas spécifiée, un échec du contrôle se produit. *Exception : Lorsque le **Code Examen** est **Aucune licence requise**, vous n'avez pas à indiquer le numéro de licence.*
- Si aucune donnée de licence n'est indiquée, l'échec du contrôle de conformité est enregistré et le **Code Motif d'échec** a la valeur **Données de base manquantes**.
- Si la case **Limitation quantitative** ou **Quantité limitée** est cochée dans la session Licences d'exportation (tcgtc0120m000), un contrôle est exécuté pour s'assurer que la quantité spécifiée ou la valeur du document peut être expédiée. Si la quantité ou la valeur restante spécifiée sur la licence d'exportation qui a été trouvée est inférieure à la quantité ou à la valeur du document, le contrôle de conformité échoue. Un échec du contrôle de conformité est enregistré avec le **Code Motif d'échec** défini sur la valeur **Problème opérationnelle** dans la session Paramètres de conformité de commerce international (tcgtc0100m000).

Remarque

Un contrôle est également exécuté pour vérifier si les Données de conformité d'article sont disponibles pour l'article et le pays du document. Lorsqu'aucune donnée d'article n'est disponible, un échec du contrôle de conformité est enregistré et le **Code Motif d'échec** a la valeur **Données de conformité**

d'article manquantes dans la session Paramètres de conformité de commerce international (tcgtc0100m000).

Consommations de licence d'exportation

Lorsque le contrôle d'exportation interne est mis en œuvre, les consommations sont indiquées pour les licences d'exportation. Cela ne s'applique que lorsque la case **Limitation quantitative** ou **Limitation de valeur** est cochée dans la session Licences d'exportation (tcgtc0120m000), pour la licence d'exportation. Pendant la confirmation de l'expédition, une ligne de consommation est générée dans la session Consommations de licences d'export (tcgtc1520m000). La quantité expédiée est spécifiée, lorsqu'une quantité limitée s'applique, dans l'unité de stock de l'article. Lorsqu'une valeur limitée s'applique, le montant de l'expédition est converti dans la devise de la licence (avec des taux de change internes) et enregistré en tant que consommation. La valeur est le montant hors taxe et sans coûts globaux ou supplémentaires.

Pour les lignes de commandes clients dont le paiement n'est pas requis, la valeur en douane doit être utilisée à la place du prix de la ligne de commande. Lorsque le prix ou les réductions, ou les deux, changent après la livraison d'une ligne de livraison, le montant modifié correspondant ne s'affiche pas comme faisant partie des consommations de licence.

Lorsqu'une réception est confirmée pour une ligne de retour de commande client liée à une expédition, il n'y a également pas besoin de réduire cette quantité ou valeur selon la quantité / valeur consommée de la licence d'exportation associée.

Les consommations de licences d'exportation sont archivées dans les sessions d'historique seulement si la case **Journal d'historique** de la session Paramètres de conformité de commerce international (tcgtc0100m000) est cochée.

Suppression des licences de conformité à l'export

Les licences de conformité peuvent être supprimées en utilisant l'option standard **Suppression des résultats de vérification de conformité doc.**.

Remarque

Les licences ne peuvent pas être supprimées si le **Code Licence** est indiqué dans la session Résultats de vérification de conformité document (tcgtc1510m000).

Lorsqu'une licence est supprimée et que la date d'expiration est postérieure à la date actuelle, un message « Code Licence xyz pas encore expiré. Souhaitez-vous continuer ? » s'affiche.

Supprimer l'historique de licence de conformité à l'export :

L'historique de licence peut être supprimé dans la session Suppression d'historique de licence d'export (tcgtc0270m000). Vous pouvez supprimer les données en fonction d'une **Plage de sélection** du **Code**

Licence. Vous pouvez également utiliser le champ **Jusqu'au** dans la zone de groupe **Paramètres** pour supprimer les données jusqu'à la date spécifiée dans le champ **Jusqu'au**. L'historique de licence avec des dates de transaction à ou avant cette date est supprimé.

Licences d'importation - Vue générale

Les licences d'importation contiennent des informations telles que le type de licence, le numéro de licence, le code Examen et les limites de quantité ou de valeur (le cas échéant). Vous pouvez utiliser la session Licences d'importation (tcgtc0120m100) pour créer et gérer les données de licence d'importation. Les licences d'importation peuvent être définies à divers niveaux dans la session Licences d'importation (tcgtc0620m100):

- Groupe de pays
- Pays
- Groupe de tiers
- Tiers vendeur
- Tiers expéditeur
- Adresse de l'expéditeur
- Origine du document
- Société de document
- Document
- Article

Recherche les règles de logique ou de priorité des licences

Infor LN utilise le mécanisme de recherche suivant pour une licence valide applicable au document :

- Licence pour laquelle au moins l'un des champs suivants est spécifié : **Adresse expéditeur**, **Pays** ou **Tiers vendeur**, ou **Article**
- Licence pour laquelle un Numéro d'article du fabricant (NAF) est spécifié. Par conséquent, c'est la licence d'importation avec le NAF spécifié qui se voit affecter la priorité la plus élevée.
- Un document contenant les données Origine du document et Société du document est spécifié. Les données ne peuvent être spécifiées qu'en combinaison dans le champ **Document**.
- Seul le document est spécifié et la licence d'importation associée se voit affecter la priorité la plus élevée.

Priorité de recherche

Les règles de priorité de recherche sont basées sur les informations spécifiées dans les champs suivants :

Adresse de l'expéditeur	T. vendeur	Tiers expéditeur
Adresse de l'expéditeur	Tiers expéditeur	
Adresse de l'expéditeur	T. vendeur	
Adresse de l'expéditeur		
Pays	T. vendeur	Tiers expéditeur
Pays	Tiers expéditeur	
Pays	T. vendeur	
Groupe de pays	T. vendeur	Tiers expéditeur
Groupe de pays	Tiers destinataire	
Groupe de pays	T. vendeur	
T. vendeur	Tiers expéditeur	
Tiers expéditeur		
T. vendeur		
Pays	Groupe de tiers	
Groupe de pays	Groupe de tiers	
Groupe de tiers		
Pays		
Groupe de pays		

Priorité de recherche en fonction de Tiers, Adresse et Pays

- Lorsqu'un ensemble de pays ou de tiers est spécifié, tous les ensembles dans lesquels le pays ou le tiers sont spécifiés vont être vérifiés. Un pays et un tiers peuvent être liés à plusieurs ensembles de pays et de tiers, respectivement.

- Lorsque le tiers vendeur diffère du tiers expéditeur, les deux tiers peuvent être liés à différents ensembles de tiers. Ce sont le ou les premiers ensembles de tiers du tiers expéditeur qui sont recherchés, puis le ou les ensembles de tiers du tiers vendeur. Ainsi l'ensemble de tiers expéditeurs a une priorité plus élevée que l'ensemble de tiers vendeurs.

Remarque

- Des informations supplémentaires sur les licences ou des modifications de licence peuvent être spécifiées en utilisant l'option **Remarques** dans la session Licences d'importation (tcgtc0120m100), liées à la licence d'importation.
- Il est possible d'exclure des documents des contrôles de conformité ; par exemple, un pays ou un tiers particulier.

Vérification des licences d'importation

Infor LN exécute une logique de recherche spécifique pour la licence d'importation liée à un document :

Si les exceptions du document ne sont pas spécifiées dans la session Exceptions document d'importation (tcgtc0130m100), la recherche se base sur **Type du document**, **Pays**, **Tiers vendeur**, **Tiers expéditeur**, **Type de commande fournisseur** et la date de la recherche :

- Pour le pays, c'est la valeur spécifiée dans l'adresse de l'expéditeur qui est prise en compte.
- Pour les lignes d'ordre, c'est la date de réception planifiée qui est prise en compte comme date de recherche.
- Pour les lignes de réception, c'est la date actuelle qui est utilisée comme date de recherche.
- Avis d'expédition anticipés, le cas échéant (un avis d'expédition anticipé est reçu avant qu'une expédition soit traitée et que le contrôle de conformité soit exécuté pour l'enregistrement).

Remarque

- Lorsqu'une exception d'importation existe, aucune recherche de licence d'importation n'est exécutée, ni aucun contrôle interne.
- Lorsqu'aucune licence n'est trouvée, aucun contrôle interne ne peut être effectué car aucune donnée valide n'est disponible. Un échec du contrôle de conformité est enregistré dans la session Résultats de vérification de conformité document (tcgtc1510m000), avec un code Motif d'échec. Le code Licence n'est pas renseigné dans l'enregistrement des résultats.

Types de contrôles

Si une licence d'importation est trouvée, deux types de contrôles sont exécutés :

Remarque

Les vérifications suivantes ne sont exécutées que si **Limitation quantitative** ou **Limitation de valeur** est cochée dans la licence utilisée.

Contrôle de la quantité :

- Pour une ligne de commande client, c'est la quantité commandée convertie en unité de stock qui est utilisée.
- Pour une ligne de réception, c'est la quantité à recevoir (dans l'unité de stock) qui est utilisée.
- Avis d'expédition anticipés, le cas échéant (un avis d'expédition anticipé est reçu avant qu'une expédition soit traitée et que le contrôle de conformité soit exécuté pour l'enregistrement).

Contrôle de la valeur

- Pour une ligne de commande fournisseur, c'est la formule de calcul (montant net de la ligne de commande - montant de la remise sur la commande) qui est utilisée.
- Pour une ligne de réception, la valeur est égale à la valeur de la quantité à recevoir. Cette valeur est basée sur le prix commercial de la commande fournisseur, la ligne de livraison prévue, ou les deux. Le prix correct de la matière est également spécifié sur la ligne de réception.
- Les montants sont convertis dans la devise de licence à l'aide des taux de change internes.
- Pour les lignes de réception avec une origine autre que Commande fournisseur ou Programme d'achat, la valeur de la quantité à recevoir doit être déterminée en fonction du prix commercial du produit. Sinon, la valeur douanière peut être utilisée, le cas échéant.

Echec du contrôle de conformité

Si toutes les informations pertinentes ne sont pas renseignées, le contrôle de conformité échoue :

- Si la valeur du champ **N° licence** n'est pas spécifiée, un échec du contrôle se produit. *Exception : Lorsque le **Code Examen** est **Aucune licence requise**, vous n'avez pas à indiquer le numéro de licence.*
- Si aucune donnée de licence n'est indiquée, un échec du contrôle de conformité est enregistré et le **Code Motif d'échec** a la valeur **Données de base manquantes**.
- Si la case **Limitation quantitative** ou **Limitation de valeur** est cochée dans la session Licences d'importation (tcgtc0120m100), un contrôle est exécuté pour s'assurer que la quantité ou la valeur du document peut être validée. Si la quantité ou la valeur restante spécifiée sur la licence d'importation trouvée est inférieure à la quantité ou la valeur du document, le contrôle de conformité échoue. Un échec du contrôle de conformité est enregistré et le **Code Motif d'échec** a la valeur **Problème opérationnelle**.

Remarque

Un contrôle est également exécuté pour vérifier si les Données de conformité d'article sont disponibles pour l'article et le pays du document. Lorsqu'aucune donnée d'article n'est disponible, un échec du contrôle de conformité est enregistré et le **Code Motif d'échec** a la valeur **Données de conformité d'article manquantes**.

Consommations de licence d'importation

Lorsque la vérification d'importation interne est implémentée, les consommations sont indiquées pour les licences d'importation. Cela ne s'applique que lorsque la case **Limitation quantitative** ou **Limitation de valeur** est cochée dans la session Licences d'importation (tcgtc0120m100), pour la licence d'importation. Pendant la confirmation de la réception, une ligne de consommation est générée dans la session Consommations de licence d'importation (tcgtc1520m100). Lorsqu'une quantité limitée s'applique, la quantité reçue est spécifiée dans l'unité de stock de l'article. Lorsqu'une valeur limitée s'applique, le montant de la réception est converti dans la devise de la licence (avec des taux de change internes) et enregistré en tant que consommation. La valeur est le montant hors taxe et sans coûts globaux ou supplémentaires.

Pour les lignes de commandes fournisseurs pour lesquelles un paiement n'est pas requis, c'est la valeur commerciale qui doit être utilisée (c'est-à-dire zéro). Lorsque le prix ou les réductions, ou les deux, changent après la livraison d'une ligne de livraison, le montant modifié correspondant ne s'affiche pas comme faisant partie des consommations de licence.

De plus, lorsqu'une expédition est confirmée pour une ligne de retour de commande fournisseur liée à une réception, il n'y a pas besoin de réduire cette quantité ou valeur selon la quantité / valeur consommée de la licence d'importation associée.

Les consommations de licences d'importation sont archivées dans les sessions d'historique seulement si la case **Journal d'historique** de la session Paramètres de conformité de commerce international (tcgtc0100m000) est cochée.

Suppression des licences de conformité d'importation

Les licences de conformité peuvent être supprimées en utilisant l'option standard **Suppression des résultats de vérification de conformité doc.**.

Remarque

Les licences ne peuvent pas être supprimées si le **Code Licence** est indiqué dans la session Résultats de vérification de conformité document (tcgtc1510m000).

Lorsqu'une licence est supprimée et que la date d'expiration est postérieure à la date actuelle, un message « Code Licence xyz pas encore expiré. Souhaitez-vous continuer ? » s'affiche.

Supprimer l'historique des licences de conformité d'importation :

L'historique de licence peut être supprimé dans la session Suppression d'historique de licence d'importation (tcgtc0270m100). Vous pouvez supprimer les données en fonction d'une **Plage de sélection** du **Code Licence**. Vous pouvez également utiliser le champ **Jusqu'au** dans la zone de groupe **Paramètres** pour supprimer les données jusqu'à la date spécifiée dans le champ **Jusqu'au**. L'historique de licence avec des dates de transaction à ou avant cette date est supprimé.